

## **Modalités d'inscription pour les candidats à la permanence du Puy-en-Velay**

Aller sur le site de Compostelle-France : <https://www.compostelle-france.fr>

Sur la page d'accueil vous pourrez consulter le planning des semaines disponibles (5 mai au 27 septembre). Télécharger la fiche d'inscription. La remplir et me la renvoyer par mail ou par courrier postal, l'information se trouvant en bas du document. La fiche d'inscription devra **OBLIGATOIREMENT** être signée par le Président (e) et porter le cachet de votre association. La réservation ne pourra se faire que pour une seule semaine non renouvelable. La permanence commence le jeudi matin et s'achève le mercredi soir suivant, elle est assurée par 2 personnes issues de la même Association ou pas.

Le planning est mis à jour au fur et à mesure des inscriptions pour permettre d'avoir une visibilité immédiate des semaines vacantes pour les futurs candidats.

Petit rappel de la mission du permanencier :

Les permanences sont assurées par des membres de nos associations adhérentes. Leur mission est d'accueillir les pèlerins de passage, ou de simples curieux ayant envie d'en savoir plus sur les Chemins de France et d'Europe qui mènent à Santiago. Mais aussi les actions menées par Compostelle-France et nos associations, ou tout simplement un moment d'échange et de partage, de récits de voyage sur les Chemins.

Les permanenciers ont aussi vocation à renseigner les visiteurs qui s'intéressent aux chemins de Saint Jacques de Compostelle. Ils renseignent également sur les associations qui animent et font vivre les Chemins.

Je compte sur vous pour pourvoir aux semaines disponibles et assurer ainsi la présence vivante de Compostelle-France au Puy-en-Velay.

Je suis disponible pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de vos fiches d'inscriptions

Amitiés jacquaires

Jean-Pierre VILLON

Responsable de l'Espace Compostelle-France

[ffacc.jpv27@gmail.com](mailto:ffacc.jpv27@gmail.com)

06/74/50/51/19